



## Scolarité staut salarié et grossesse

Par **sophie**, le **09/02/2012** à **13:02**

Bonjour,  
je suis en litige avec un lycée agricole qui m'a laissé commencer une formation BTSA services en espace rural et qui suite à ma grossesse n'a trouvé aucune solution pour me laisser poursuivre la formation. Ils m'ont laissé m'inscrire en 2<sup>o</sup> année, sachant depuis plusieurs mois le terme de ma grossesse. Un mois après la rentrée, ils m'informent que finalement aucune solution n'est possible et me réclame les frais de scolarité, que je refuse de payer.  
Quels recours ai-je? Merci

Par **pat76**, le **09/02/2012** à **17:30**

Bonjour

Vous saisissez le Recteur de l'Académie dont vous dépendez.